

AUDIENCE DES DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL DE SACLAY 6 juillet 2017



LADIS : un projet de déménagement qui ne passe pas



Les collègues du laboratoire LADIS du département DRT/LIST/DM2I ont récemment appris qu'un « potentiel » projet de déménagement de leur labo vers le site de Nano-Innov était à l'étude. Devant les multiples problèmes engendrés par cet éventuel déménagement (éclatement du département sur plusieurs sites, surcharge du parking de Nano-Innov, faible offre de transports en commun, l'éloignement et les tarifs du RIEA, etc.) et l'absence de réponses claires de la direction, les collègues sont très opposés à ce déménagement. L'objectif principal affiché serait de rapprocher le LADIS d'un autre laboratoire aux activités proches.

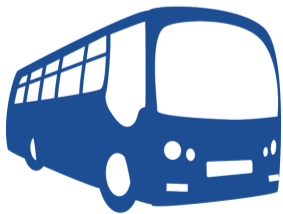
À la question de l'intérêt stratégique et scientifique de ce projet, la réponse de la direction a été un empilement de mots-clés grandiloquents et creux comme on en a l'habitude à la DRT : il s'agit de créer une « plate-forme de data-intelligence », un « grand projet structurant » autour de l'intelligence artificielle, dont l'objectif serait de créer des « briques technologiques »... Devant l'hilarité générale engendrée par cette réponse, y compris de la part de la direction du Centre, cette dernière a eu bien du mal à reconnaître le bien-fondé de ce projet.

Outre les problèmes pratiques déjà évoqués, la réalité est bien moins sujette à rire. Les deux laboratoires concernés collaborent très peu entre eux, et sont plutôt en situation de concurrence sur les appels à projets et recherches de financements industriels. De plus les collègues du LADIS ont de multiples collaborations en cours avec d'autres labos du DM2I, et on ne voit pas bien en quoi ce changement de site va faciliter leur travail.

Enfin, au vu de retours d'expérience des déménagements précédents d'équipes du Centre vers Nano-Innov, montrant que les conditions de travail se sont globalement dégradées, les collègues du LADIS ont bien raison de se méfier, et de refuser ce déménagement.

Cars CEA : modifications incessantes

Les cars changent régulièrement de trajet. Il en résulte qu'ils arrivent à des horaires très variables et tendent à dissuader certains collègues, qui ont de fortes contraintes horaires, à les prendre.



De plus, pour le cas des lignes E7 et E8 en partance de Place d'Italie, le trajet passait par Nano-Innov et l'Orme des Merisiers, avant d'arriver au Centre. Désormais, le nouveau parcours passe d'abord par le Centre avant d'aller desservir l'Orme et Nano-Innov, ce qui rallonge considérablement le temps de trajet pour les personnes se rendant sur ces derniers sites, sans forcément raccourcir le temps de parcours pour le Centre.

La direction affirme que par ces changements elle répond au mieux au plus grand nombre de personnes. On ne voit pas bien en quoi rendre le trajet, au mieux de même durée, au pire bien plus long, améliore en quoi que ce soit la qualité de service des cars.

Paiement des frais d'inscription aux conférences

Le paiement des frais d'inscription aux conférences se fait de plus en plus exclusivement par carte de crédit. Les salariés doivent alors très souvent avancer les frais d'inscription (plusieurs centaines d'euros) avant d'être remboursés au retour de leur mission des mois plus tard. Un système de paiement par carte existe pourtant sur Saclay mais il est très peu pratique : les secrétaires de service doivent prendre rendez-vous avec une personne de la direction financière qui peut seule payer par carte. C'est compliqué et aléatoire.



Nous avons demandé qu'un système simple et décentralisé de paiement par carte de crédit soit mis en place. La direction refuse car le paiement centralisé est un principe. Tant pis pour les salariés qui doivent avancer leurs inscriptions, tant pis pour les secrétaires surchargés !

Barèmes des frais de mission

La direction a été interrogée sur les barèmes de frais de missions, en national comme en international, qui n'ont pas été réévalués depuis des années, et qui obligent parfois les salariés à trouver des lieux d'hébergement « low cost » ou très éloignés du lieu de mission.

La direction a répondu clairement : « il n'est pas prévu d'augmenter ces barèmes ». Elle dit être contrainte par les ministères de tutelle, qui ont charge de valider ces barèmes... argument qu'elle utilise aussi régulièrement pour justifier le blocage des salaires. Ça, les tutelles ont bon dos quand il s'agit de nous serrer la ceinture. C'est un refrain qui commence à nous agacer !

La clim désaltèrerait ?

Il y a 2 ans, pendant les fortes chaleurs caniculaires, la direction avait la bonne habitude de distribuer des petites bouteilles d'eau fraîche à la gare routière. La CGT l'avait remerciée, au nom des salariés, pour cette initiative.

La nouvelle direction a affirmé que cela n'était plus utile car il y a désormais la climatisation dans les cars. Pourtant, il y a 2 ans, les cars étaient déjà climatisés ! Nous ne savions pas que la clim désaltèrerait et empêchait la déshydratation.

Pour imprimer, il faudra badger



Bientôt, chacun des photocopieurs parc du CEA Saclay, comme à Fontenay, sera muni d'un lecteur de badge. Pour sortir les impressions, imprimer et scanner, il faudra se munir de son badge, ou entrer son identifiant et son mot de passe dans le photocopieur.

Ce système permettra au salarié de lancer une impression depuis un poste de travail sans préciser d'imprimante cible, pour ensuite activer effectivement l'impression sur n'importe quelle imprimante. Cela permettra notamment de ne pas imprimer inutilement des tâches d'impression oubliées par ceux qui les ont lancées.

Les DP CGT ont demandé le coût de l'installation de ces lecteurs de badge et par qui ce coût sera supporté. Ce sont les UST qui supporteront le coût qui est de 49 400 €.

Restaurants : Quoi de neuf ?

La direction a présenté en commission restaurant du 5 juin 2017 un projet de cafétéria à la cantine 1 qui supprimerait le système actuel avec une personne faisant le service pour le remplacer par des machines à café en libre-service.



Nous déplorons cette décision car la pause-café après le repas est un moment de convivialité et de détente où l'humain et la qualité du service font de ce moment, un moment privilégié pour les échanges entre les salariés. De plus ces machines automatiques sont des machines dévoreuses de plastique donc plus polluantes que les anciennes. Ces machines appartiendront au prestataire. Que vont devenir les anciennes machines ? Que se passera-t-il quand le prestataire quittera les lieux ? Nous nous sommes opposés à cette décision car nous refusons d'être complices d'une politique de restauration destructrice d'emplois faisant place à une restauration industrielle.

Nous avons demandé que des tables de pique-nique soient installées près des cafétérias. La réponse de la direction est négative car les salariés laisseraient trop de déchets sur et autour des tables. En réponse les DP ont fait remarquer que des tables de pique-nique sont installées dans certains instituts et à ce jour, on n'a pas vu ni déchets, ni animaux (type : souris, mulots, etc...).

Les DP CGT ont demandé que les desserts glacés soient remis en place cet été. Le prestataire a accepté de le faire en faisant remarquer que cette prestation n'était pas comprise dans son contrat.

Après un petit oubli, les périodes de fermeture seront à nouveau affichées aux portes des restaurants.

Les tarifs du RIEA : toujours pas de problème selon la direction



Suite au récent changement de site de restauration de Nano-Innov (le RIEA de Palaiseau), la question de l'augmentation des prix en raison du passage au paiement au poids de certaines denrées (salades, compotes etc.) a de nouveau été posée. De nombreux collègues se retrouvent à payer de un, voire deux euros plus cher qu'auparavant, alors qu'il existait déjà une différence de prix notable, de l'ordre de 1 €, avec les prix pratiqués dans les restaurants du Centre. Il n'est pas rare, si l'on n'y prête pas attention, de se retrouver à payer plus de 7 € pour un plateau constitué d'une entrée, d'un plat, une part de fromage et un dessert.

La direction continue de nier l'évidence en affirmant que le système donnerait satisfaction à une grande majorité de convives, et serait plus équitable entre ceux qui se servent plus et ceux qui se servent moins.

Nous avons à nouveau dénoncé cette différence de traitement vis-à-vis des salariés de Nano-Innov.

**PROCHAINE AUDIENCE DP
JEUDI 7 SEPTEMBRE 2017**

*N'hésitez pas à contacter vos délégués
du personnel CGT !*

Questions à adresser à l'adresse
courriel des élus ou à :
cgt.saclay@cea.fr